



# SHAMPOOING CARROSSERIE DEGRAISSANT HAUT DE GAMME



## PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



# CAR WASH

## PROPRIETES

**CAR WASH** est un produit liquide spécialement formulé pour le lavage et l'entretien des carrosseries de tous véhicules.

**CAR WASH** émulsionne les graisses, crasses, boues et saletés diverses sur les carrosseries notamment pour l'élimination des insectes écrasés ; une seule application est suffisante pour un résultat parfait.

**CAR WASH** s'emploie également en nettoyage de bardage et pour dégraisser les métaux.

**CAR WASH** permet d'enlever les traces de pneus sur tous supports & bordures.

**CAR WASH** est économique par sa très haute concentration.

Ses performances nettoyantes sont telles qu'elles diminuent considérablement le temps de lavage. **CAR WASH** élimine le film statique sur les carrosseries.

**CAR WASH** se solubilise parfaitement en eau douce comme en eau dure.

**CAR WASH** est facilement biodégradable, et conforme à l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des récipients pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires

## MISE EN ŒUVRE

**CAR WASH** s'emploie manuellement ou en machine eau chaude.

Très économique, il se dilue à l'eau tiède de préférence, à raison de 1 L pour 4 à 10 L d'eau suivant la difficulté du nettoyage.

Pulvériser, attendre quelques minutes, puis rincer sous pression.

**En portique de lavage :** 1 à 3 % dans le réservoir

Température : 15 à 60°C

**En haute pression :** 0.2 à 1 % en bout de lance

Température : 15 à 70°C

Pression : 60 à 100 bars

## PRECAUTION

Ne pas utiliser trop concentré sur certaines peintures anciennes ou fragiles et tester systématiquement le produit sur une petite surface.

## SECURITE D'EMPLOI



GHS05

**CAR WASH** contient de l'hydroxyde de sodium.

Stocker à l'abri du gel.

**Identificateur du produit :**

607-428-00-2 ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM

EC 271-657-0 COPRAH DIETHANOLAMIDE

011-002-00-6 HYDROXYDE DE SODIUM

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Ne pas faire vomir

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube  
« Périmètre Bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 an. 02/06/2022